

Avec vous à Ploulec'h

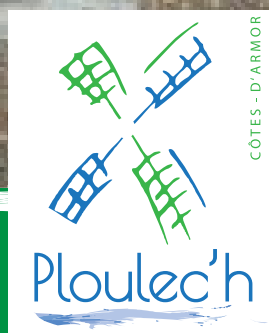
ETE 2018

N°11

Toute l'actualité de votre commune

LE PATIO :

le chantier avance bon train !



Fusion :
Dans l'intérêt
de qui ?

Bassin versant :
vers une reconquête
écologique

Société de
chasse :
un panneau
«chasse en cours»

Edito

Le social à cœur

Dès ma prise de fonction, il m'a fallu observer les réalités sociales de Ploulec'h et répondre aux demandes formulées en mairie : problèmes administratifs, financiers, de logement, parfois aussi souci moral. Pour être traitées efficacement, ces demandes exigent une grande proximité de l'élue auprès de tous. A l'heure où nous entendons beaucoup parler de fusion entre communes, il me semble important de ne pas succomber à cette pression afin de garder cette facilité de venir à la mairie, d'obtenir un rendez-vous rapidement. De même, conserver l'autonomie et les choix de nos actions au sein de notre CCAS contribue à préserver notre identité communale. Ces demandes, pour certaines, passent par l'intermédiaire de ce dernier, dont le rôle est de soulager ponctuellement les personnes rencontrant des difficultés financières. Cette aide prend la forme de bons d'essence, bons alimentaires ou encore par la prise en charge de factures. Mais au-delà de ces « dépannages exceptionnels », j'assiste également les personnes ou les familles dans différentes démarches. Je suis en lien avec les partenaires institutionnels pour les demandes de logement, la

constitution et le transfert de dossier (aide sociale, APA, MDPH, etc) et bien sûr j'apporte un soutien moral ou une écoute attentive lorsque la situation le justifie.

Je suis, par ailleurs, très attentive, avec le concours des membres du CCAS, au bien-être et à l'épanouissement des aînés sur notre commune, par l'organisation du repas des aînés et la distribution de colis pour les personnes de plus de 80 ans ou souffrantes.

Parmi mes préoccupations majeures : le maintien à domicile des personnes âgées. Pour cela il est important de sensibiliser la famille, les voisins et mettre en place les services adéquats.

Je veux ici souligner la complémentarité entre les agents de la commune et les élus qui permettent une réelle efficacité dans nos actions visant à aider les habitants dans leur quotidien.

Ma touche personnelle serait de revoir ce que l'on appelle le « social ». L'impression semblerait se résumer à répondre aux demandes par des prises en charge matérielles et financières. Je pense que ce n'est qu'un petit aspect du social. Il nous faut mieux comprendre ce que les gens expriment. Une demande ne se



Jean-Marie BOURGOÏN
le maire
Les adjoints



Thierry LE CALVEZ
Finances



Zoé LE LOEUFF
Enfance, jeunesse et
vie scolaire

résume pas forcément à ce que les gens disent car derrière, il y a souvent une histoire à saisir.

Je souhaite aussi exprimer ce souhait : prenons soin les uns des autres, prenons le temps de nous parler, de nous regarder, de nous préoccuper de l'autre et n'oublions pas de nous entraider. Ce sont des choses simples de la vie, mais qui peuvent nous apporter énormément dans la relation avec les autres et qui finalement nous demande si peu.

Je crois bien que ça s'appelle la Solidarité.

Sonia Stéphan Morvan
Adjointe aux affaires sociales

Ploulec'h en actions

6/11

- Fusion : dans l'intérêt de qui ?
- Le budget communal : principe général de fonctionnement
- En direct des services
- Vie scolaire, fin des TAP et rentrée 2018/19
- SIVU Aod ar Brug
- Transport scolaire
- Ateliers nutrition
- Rencontre avec Ghislaine Brevet Buisson
- L'Allée Verte sur le marché
- Travaux
- Les conseils municipaux

12/13

Grand Format

- Le Bassin Versant : vers une reconquête écologique

4/5

Ploulec'h 360



Yannick GAUTIER
*Urbanisme, commerce et
grands projets*



Sonia MORVAN
*Vie sociale, solidarité
et séniors*



Matthieu DUPUIS
*Vie associative, sports,
culture, communication*



Isabelle LORRAIN



Sylvain CAMUS



Olivier NAULET



Olivier LAVOLLOT



Manon RIOU



Les conseillers de la majorité

Ghislaine BREVET-BUISSON



Brigitte LECUYER



Mireille GUENEC



Franck MONVOISIN



Valérie LE DROUMAGUET



Retrouvez toutes les infos de
la commune sur les réseaux sociaux



Bienvenue à Danielle LE MAGOAROU qui est désormais la doyenne
du conseil municipal. Elle remplace Martine LETELLIER
à qui nous souhaitons une bonne continuation.

Les conseillers de l'opposition

Danielle LE MAGOAROU



Rémy POMMELLEC



Jean ROUXEL



14/17

Au coeur des assos

- Modelisme : l'AMPT prépare son 20^{ème} anniversaire
- FestiribouleZic : Ploulec'h loisirs fait bouger la commune
- Trégor Swing : faites swinguer votre rentrée
- Les amis de la chapelle Saint-Herbot : belle ambiance au pardon 2018
- Société de chasse : un panneau «chasse en cours»
- Awel Mor : bougez, bougez
- Cyclos détente : 30^{ème} tour du Trégor
- La clé des chants : interview de C.Doumeng
- ASPP : le moulin s'anime le 12 août



18/24

Pêle - Mêle

- Prix zéro phyto durable : plusieurs communes récompensées
- RPAM : un accueil géré par LTC
- Gestion du bocage des bords de route
- Au coeur des entreprises : Manu Morvan et le potager de Kergistalen
- Focus : le circuit des chapelles 2018
- L'actualité facebook
- Raconte moi Ploulec'h

Ploulec'h 360

SPECIAL SALLE - LOTISSE

JUILLET



Préparation de la plateforme et mise en forme des merlons du parc.

OCTOBRE



Le bassin de rétention qui collectera les eaux de la toiture de la salle, du lotissement et du parc paysager. Il a ensuite été enterré sous la route d'accès au Patio qui portera le nom d'*Allée du Patio*.

JANVIER



Les fondations du Patio sont implantées. L'endroit où est situé l'échelle schématise l'emplacement de la future cuisine.

MARS

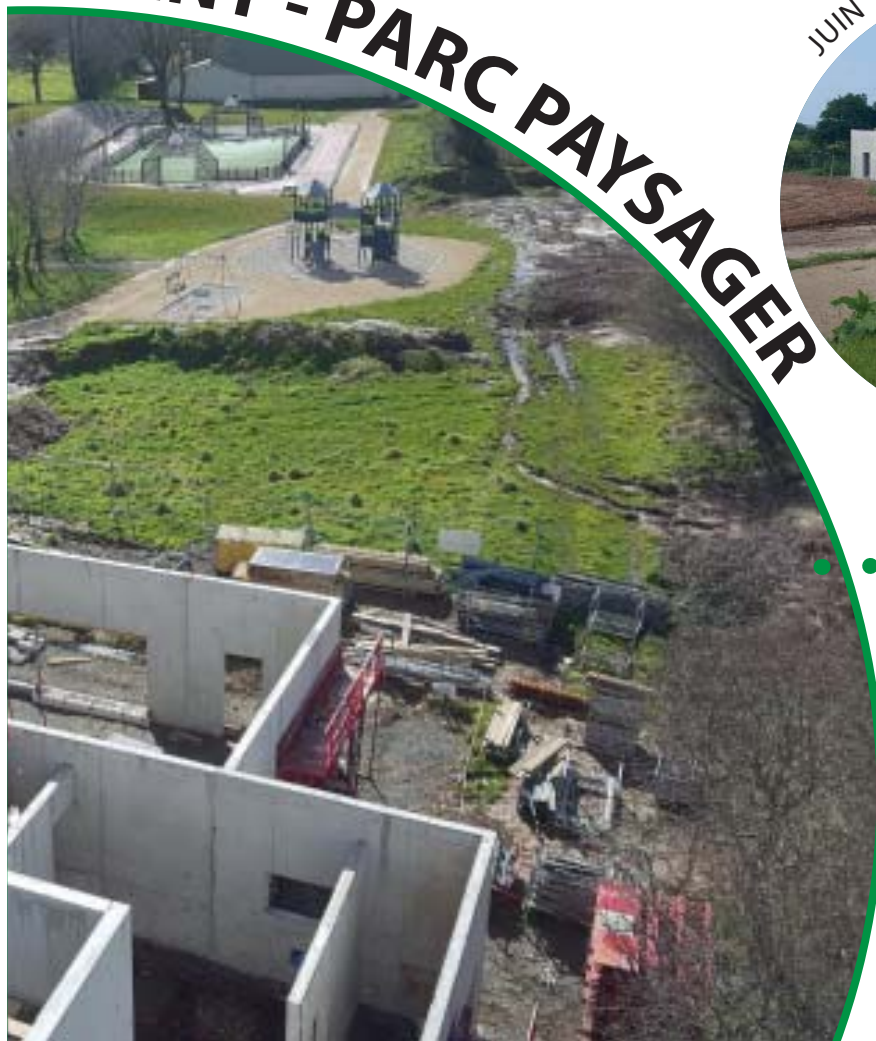


La neige s'invite sur le chantier : conditions pas idéales pour le gros œuvre.

Lotissement de Parcomeur à Ploulec'h : construisez dans un quartier agréable, à l'écart de la ville, de la mer et à proximité des équipements publics : école, centre culturel destiné en partie à la vie associative, gymnase, stade...
Il reste 12 lots dont les surfaces varient entre 512 et 971 m².
Prix de vente : de 31740 à 60200 € TTC selon les surfaces.
Pour toute information contactez le Point Habitat au 02 96 09 09 09

Pour vos événements, contactez le Point Habitat à partir du 1er avril 2017. Le Point Habitat est déjà ouvert à la vente. Tarifs préférentiels pour les Ploulec'hais. Renseignements : 02 96 09 09 09

EMENT - PARC PAYSAGER



JUIN



Le parc paysager prend forme et sera accessible dès cet été. Le Patio est désormais hors d'eau.

AVRIL



Visite commentée du chantier pour la population, les membres des associations et toutes les personnes intéressées par la construction du bâtiment.

AVRIL



Les classes de grande section, CP et CE1 ont suivi une visite guidée animée par l'architecte et les élus.

un environnement agréable, à quelques pas
s : école, city-stade, aire de jeux, salle socio-
stade, sentiers de randonnée...

m2.
s.
6 05 93 50

N'attendez pas !

événements à com-
2019, Le Patio est
rt à la location.
férentiels pour les
bis.
ements en Mairie

MARS



Du haut de la grue : vue sur le Yaudet !
La route provisoire du lotissement est terminée, les réseaux aussi.

: des
œuvre.

Ploulec'h en actions

A LA UNE

Fusion : Dans l'intérêt de qui ?

Fusion avec Lannion : de quoi s'agit-il ? En fait de fusion, Lannion se propose d'absorber ses communes périphériques. Disparaîtraient alors des communes comme Ploulec'h, son maire et ses conseillers municipaux, ses financements et ses budgets propres ainsi que son contingent d'employés municipaux, et l'existence de son école serait aussi posée.

Le maire de Lannion, au départ de cette réunion « exploratoire », a regretté que la presse ait été informée de son initiative : compte-tenu de l'enjeu, les citoyens n'avaient-ils pas à être informés ?

La majorité des maires invités ont déclaré qu'il n'avait pas mandat pour s'engager dans cette voie et qu'au mieux, la question de cette fusion ne pouvait être posée que lors de la future échéance électorale des municipales de mars 2020.

A la question posée de l'intérêt de cette fusion pour les citoyens des communes rurales, les élus lannionnais, demandeurs de cette fusion, n'ont apporté ni réponse ni même attention.

La réforme territoriale initiée depuis 2010 avec, entre autres, la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) imposée par le gouvernement Hollande, n'a eu de cesse d'opposer, de mettre en concurrence entre elles les communes, les intercommunalités et les régions. Les citoyens ont désavoué cette politique lors des dernières élections de 2017. Pour preuve, le nombre des députés du Parti Socialiste est passé en 2017 de 295 à ... 31 (source Wikipédia) ! Aujourd'hui, avec la fusion des communes, il s'agit de continuer, d'amplifier cette même politique où, à l'opposé de l'égalité républicaine, il faut être le plus fort pour dominer ou ne pas être dominé par ses voisins.

Les élus actuels de Ploulec'h se sont battus contre la loi NOTRe parce que la casse

des communes et la création d'intercommunalités XXL atrophient la proximité élus-habitants et amplifient le sentiment d'abandon des citoyens par les politiques. Les élus de Ploulec'h ont, dès le début du mandat municipal en 2014, décidé de travailler collectivement, sans hiérarchie. Six conseillers de la majorité sur dix ont des délégations du maire. L'action de ceux-ci a permis la mise en place du petit marché, la création du city-stade, du parc paysager, la rénovation de la chapelle du Yaudet, la réfection du parking de la salle des sports, la rénovation de la cale et la cristallisation de la maison du passeur au Yaudet, la nouvelle salle socio-culturelle, l'installation d'une orthoptiste pour laquelle il a fallu être très réactif, etc... Qu'en aurait-il été de ces réalisations si Ploulec'h avait été noyé dans un grand Lannion ?

Dans cette réunion, l'argumentation des élus lannionnais, a reposé sur la nécessité pour Lannion de garder son statut de 3ème plus grande ville du département dans cette course à l'échalote des territoires. Mais au-delà, les élus lannionnais ont émis le souhait que des compétences hier transférées à LTC (habitat, transport, assainissement, équipements sportifs et culturels, tourisme, etc...) soient « restituées », redonnées aux communes. Vu la volonté affirmée de l'Etat dans ce domaine, ce souhait relève du vœu pieux, voire du rêve. A tout le moins, les élus lannionnais ont formulé le souhait de s'opposer à de nouveaux transferts de compétences des communes vers l'agglomération. Don't act. Sauf que dans les faits, contrairement et alors que la loi le permettait, les élus lannionnais n'ont pas voulu bloquer le transfert de la compétence « urbanisme ». C'est avec cette compétence que l'on définit entre autres le caractère constructible ou pas d'un terrain. De leur point de vue, c'était leur intérêt. On le voit, ces compétences à « restituer » ou à « bloquer » seraient choisies à la convenance des élus lannionnais.

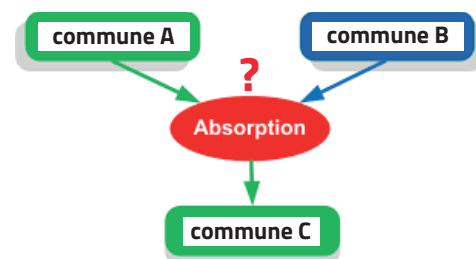
Un élu minoritaire de Lannion a même cru nécessaire d'insister pour que cette fusion se fasse dès 2018 parce que si l'on renvoyait cette dernière au bon vouloir des électeurs en 2020, cette fusion se mettrait en place trop tardivement, au mieux en 2021 ou même plus tard.

La question, c'est trop tardivement pour quoi ? Et là, la véritable motivation des élus lannionnais ne perce-t-elle pas ?

Les municipales de mars 2020 vont élire les nouveaux élus des communes qui siègeront à l'agglomération. Ceux-ci seront amenés dans les jours suivants à élire la présidence de LTC. Alors effectivement, ne faut-il pas que Lannion soit plus grand, plus fort, ... pour que cette présidence de LTC ne leur échappe pas ? Et ce, en réaction avec ce qui se dessine avec la fusion des communes du côté de Perros. Ainsi, les communes rurales limitrophes de Lannion ne sont-elles pas appelées à être les supplétifs d'une bataille politicienne dont l'enjeu s'avère très éloigné des intérêts et aspirations de leurs habitants ?

Les élus de la majorité

La position affichée sur ce thème dans la presse émane uniquement des élus de la majorité.



le budget communal

Principe général de fonctionnement

Un budget communal se distribue assez simplement entre deux sections : une section de fonctionnement qui reflète les moyens que peut mettre en œuvre la commune pour assurer la bonne marche quotidienne des services rendus à la population et une section d'investissement qui met en évidence l'historique financier des projets communaux menés sur le long terme.

Les élus ont pour mission première d'assurer l'équilibre du budget de fonctionnement. Un excédent de ce budget de fonctionnement permettra de dégager une base d'autofinancement et d'assumer

la charge des emprunts contractés par le commune pour entreprendre ses projets structurants.

En section de fonctionnement, la commune sera toujours dépendante des arbitrages gouvernementaux et du cadre des réformes territoriales qui fixeront le niveau de ses dotations. C'est ici que se situe le combat politique pour, à tout le moins obtenir, d'une année sur l'autre, le maintien du niveau de ces dotations. Sur cette base, c'est le choix de votre équipe communale d'actionner et/ou les leviers de la maîtrise des dépenses ou des niveaux d'imposition pour tenir ses objectifs d'équilibre.

Là encore, des incertitudes existent sur notre capacité future à actionner, avec la réforme de la taxe d'habitation, ce levier de la maîtrise des impôts.

En section d'investissement, sur la base des investissements déjà engagés, la commune pourra lancer de nouveaux projets à condition de pérenniser un niveau récurrent minimal d'excédent de fonctionnement qui lui permettra d'assumer ces nouvelles charges en fond propre ou par le remboursement de nouveaux emprunts. La recherche de subventions permettant souvent d'assurer la viabilité financière de ces nouveaux projets.

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Charges à caractère général	Impôts et taxes	01 Remboursements capitaux	Excédent de fonctionnement
Charges de personnel	Dotations	emprunts	Subventions
Charges de gestion courante	Produits des services	02 Travaux engagés	Retour TVA
Charges financières (intérêts emprunts)		03 Nouveaux travaux	
	SOLDE		

EN DIRECT DES SERVICES

Départs en retraite, médaille du travail



Départs en retraite et recrutement au service technique : Gilbert et Jean-Pierre tirent leur révérence, Benoît arrive

Le 14 février dernier, Jean-Marie Bourgoïn et le Conseil Municipal honoraient le départ en retraite de Gilbert BRIAND, agent communal polyvalent au service technique depuis 9 ans. Le 20 juin, c'était au tour de Jean-Pierre GUILLON responsable du service technique depuis 9 ans également



de faire valoir ses droits à la retraite. Une cérémonie a été organisée pour ces deux départs et ce fut l'occasion de retracer le travail accompli par les agents. Benoît PETIBON, le nouveau responsable du service technique a été présenté lors de cette dernière rencontre.

20 années au service de l'école pour Brigitte

Brigitte Luron a reçu les félicitations du Maire et des conseillers municipaux pour ses 20 ans de service public effectués auprès des enfants de l'école. En plus du diplôme régional, départemental et communal, une médaille d'argent lui a été décernée et un cadeau lui a été remis lors d'une cérémonie réunissant élus et personnel communal.



VIE SCOLAIRE

Temps d'Activités Périscolaires

TAP : la fin de cinq années d'animations proposées dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires

Les Temps d'Activités Périscolaires ont commencé en septembre 2013 et ont connu un taux de remplissage de 90 % environ, en maternelle comme en primaire. De multiples activités ont été proposées, en fonction des compétences des animateurs, des formations suivies, de la disponibilité des intervenants, des bénévoles et bien sûr des locaux mis à disposition. Le programme était établi en fonction des envies et des besoins des enfants et surtout de leur âge. L'équipe a essayé de contenter tous les enfants en modifiant par exemple les groupes en cours de cycle pour qu'un plus grand nombre d'entre eux puisse participer à leurs activités favorites. Côté sport et détente, le basket, le roller, la marche et la relaxation ont bien fonctionné. Concernant les activités artistiques, la découverte musicale, la fresque sous le préau, la poterie et la décoration du dortoir ont été un succès, tout comme le modélisme, la cuisine, le tricot, le jardinage, les jeux de société, la lecture, etc. Bref, il y en avait pour tous les goûts et même la possibilité de rejoindre l'atelier « je bulle » pour les enfants qui voulaient simplement se relaxer. Pour l'équipe d'animation, ce fut une belle expérience de partage de savoirs et de connaissances et de beaux moments d'échange avec les enfants. Merci également aux bénévoles qui ont passé beaucoup de

leur temps libre avec les enfants.

Paroles d'enfants :

« moi je ne vais qu'à «je bulle» pour faire une partie de foot avec mes copains...»

« c'est des activités simples que tous les enfants peuvent faire »

«c'est bien, mais je n'aime pas «je bulle» quand je suis toute seule, sans mes amies»



SIVU Aod ar Brug : le point jeune fait peau neuve !

Le local est situé à Ploumilliau et accessible à tous les jeunes âgés de 12 à 17 ans, des communes de Ploumilliau, Plouzélambre, Tredrez Locquémeau, St Michel en Grève et Ploulec'h.

Pour une plus grande souplesse dans les activités, le point jeune propose un nouveau fonctionnement et de nouveaux tarifs : le *Pass Jeunes* est une carte avec un système de points (1 carte = 10 points = 10 €). ouvert : le vendredi de 17h à 19h et le samedi de 14h à 18h et pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi de 13h30 à 18h30.

Pour plus d'informations, consultez son nouveau site internet : <https://sivufacebook.wixsite.com/pj-ploumilliau>

RENTREE 2018-2019 : nouvelle organisation

En février dernier, en accord avec le Conseil Municipal, nous avons sollicité auprès de l'Education Nationale, une dérogation à l'organisation de la semaine scolaire.

La directrice académique de l'Education Nationale nous a informés récemment que la dérogation nous a été accordée. C'est pourquoi, de nouveaux horaires pour l'école se mettront en place dès la rentrée de Septembre à savoir :

Lundi – mardi – jeudi – vendredi : 8h45/11h45 et 13h30/16h30

La classe du mercredi matin est supprimée ainsi que les Temps d'Activités Périscolaires.

En ce qui concerne le mercredi, le SIVU AOD AR BRUG qui gère le centre de loisirs à Ploumilliau reprend ses horaires d'avant la réforme. Il sera ouvert, à la rentrée, chaque mercredi, dès 8h le matin jusqu'à 18h15 le soir. Une inscription auprès de leur service est obligatoire.

Vous pouvez contacter sa directrice, Yoelle SIMON : 02.96.35.32.92 / 06.60.25.48.55 ou par mail sivu.ploumilliau@wanadoo.fr. Vous pouvez également consulter leur site pour découvrir leurs activités : www.sivuaodarbrug.fr

TRANSPORT SCOLAIRE : inscription en ligne auprès de LTC

Les inscriptions au service de transport scolaire pour la rentrée 2018-2019 ont lieu du 21 mai au 16 juillet 2018. Passé cette date limite, une majoration de 30 € par enfant sera appliquée.

Les informations concernant les horaires scolaires 2018-2019 sont dès à présent disponibles sur le site.

<http://www.lannion-tregor.com/fr/deplacements/le-transport-scolaire-inscriptions-en-ligne.html>



ATELIERS NUTRITION : LE CCAS S'ENGAGE POUR UNE ACTION SUR LA SANTE

Les seniors prennent soin de leur alimentation à Ploulec'h ! Les ateliers organisés conjointement par le CCAS, le club Awel Mor et l'ASEPT Bretagne (partenaire des caisses de retraite) ont eu pour objectif d'informer chacun sur les effets de l'alimentation sur la santé et d'améliorer sa qualité de vie grâce à une bonne hygiène alimentaire.

Les retraité(e)s de 55 ans et plus ont pu suivre un cycle d'ateliers d'éducation à la santé animé par l'ASEPT.

L'ALLEE VERTE : des œufs, des céréales et de la viande de porc bio sur commande

Si vous venez au marché pour acheter un rôti de porc, Pascale Kerambroun vous répondra « non ce n'est pas possible aujourd'hui, il faudra attendre un créneau à l'abattoir de Lannion au mois de décembre prochain, mais avant, je vous invite à venir voir les cochons chez moi à la ferme ! » Vous l'aurez compris, l'agricultrice qui a repris la ferme de son père depuis le 1er mai 2013, milite pour une agriculture paysanne, en produisant une alimentation saine et de qualité, sur une exploitation à taille humaine. A « l'Allée verte », tout pousse dans le respect de la nature et de l'environnement et chaque animal est traité dans un souci d'intégrité et de bien-être. Pour comprendre sa démarche, le mieux c'est d'aller rencontrer Pascale dans son environnement de travail où cohabitent les cochons, les oies, les chèvres, les chats,... Sur le marché vous trouverez chaque

Composé de 9 séances de 2 heures, ce cycle a permis aux participants de s'informer sur les effets de l'alimentation dans le « Bien Vieillir », de prendre conscience des comportements en matière d'alimentation et d'acquiescer de nouveaux réflexes favorables à un bien-être durable.

Animés par une professionnelle formée à la méthode, ces ateliers ont eu lieu tous les lundis matins du 9 avril au 25 juin 2018.

Une participation financière de 20 € a été demandée aux personnes pour la totalité de l'atelier.

mardi des œufs bio et sur commande de la paille, du mélange céréalière pour les poules, des céréales fourragères (triticale/poisbio) et bien sûr de la viande de porc bio en réservation. Tel : 07 86 68 21 90 et page *Facebook*



RENCONTRE AVEC



**Ghislaine
BREVET BUISSON**

*conseillère municipale
déléguée à l'écologie et
au développement durable*

Commençons par le commencement : mon enfance s'est déroulée dans la région Rhône Alpes loin de la Bretagne. C'est le vent des études qui me poussa jusqu'à Lannion sans que je ne sache trop où cela se situait sur la carte. Je devais rester 3 ans dans la région, j'y suis depuis plus de 25 ans. Rapidement, Ploulec'h a été mon lieu d'habitation, tout d'abord, chez Annick entre Kerjean et Kerloas et quelques années plus tard, toujours à l'ouest de la commune de l'autre côté de la départementale, ou une ferme nous a séduit, mon mari et moi, du côté de Saint Herbot. Mes 3 enfants sont nés ici et ont fréquenté les bancs des écoles de Ploulec'h. Pendant cette période je me suis investie dans l'association des parents d'élèves, puis dans l'Amicale Laïque, où nous étions une équipe de personnes ne se connaissant pas mais où le dialogue avait sa place et les échanges y étaient riches.

De ce fait, mon engagement dans la commune ne pouvait se faire que dans une équipe plurielle par ses opinions, ses horizons et où le débat en est l'essence. Aujourd'hui, cet engagement se décline dans les diverses commissions auxquelles je participe mais aussi dans les actions telles que le montage du marché, le nettoyage de rivière avec toutes les bonnes volontés, la gestion du bocage de bord de route où partage, échange, protection de notre environnement sont omniprésents. La richesse des moments d'échanges fait aussi le bon vivre d'une commune.

TRAVAUX

Comme beaucoup de Ploulec'hois, vous effectuez pour votre travail ou vos loisirs souvent le même trajet, que ce soit à pied, à vélo ou en voiture. Vous ne l'avez peut-être pas encore remarqué, mais ces derniers mois, des aménagements ont été réalisés sur l'ensemble de la commune, souvent pour un souci de sécurité routière.



Kergoz est un lieu-dit de la commune proche de la chapelle de saint Herbot. Sur cette route étroite où automobilistes, riverains et promeneurs se côtoient régulièrement, les habitants constataient des vitesses excessives.

Suite à des échanges avec les riverains et avec l'aide de l'ADAC, un aménagement du lieu dit a été réalisé afin de modérer la vitesse dans la traversée et d'apporter plus de sécurité. Dans le même temps, ces travaux réalisés en régie ont permis le busage des écoulements d'eau au cœur du lieu dit afin de permettre le cheminement piéton sur les bas côtés de la route.

Depuis le 18 mai dernier, si vous allez ou revenez de Ploumilliau, la vitesse maximale autorisée est fixée à 70 km/h sur la RD38 au niveau du lieu-dit de Kerissy. La vitesse étant particulièrement excessive sur cette portion, les riverains et les promeneurs étaient très exposés au risque routier.



Après une période d'essai concluante, le dispositif de doubles écluses est devenu définitif sur la RD 88, à la sortie du bourg en direction du Yaudet. Cette circulation par alternance vise à inciter les voitures à ralentir.



COMPTEURS LINKY

Vous êtes nombreux à contacter la Mairie au sujet des compteurs Linky. Pour répondre aux interrogations des Ploulec'hois, la Mairie a contacté le service juridique du centre de gestion des collectivités territoriales qui indique que réglementairement les collectivités locales ne

peuvent pas s'opposer aux travaux de pose des compteurs Linky. De ce fait, aucune consigne ne sera donnée aux habitants de Ploulec'h qui prendront eux-mêmes leurs propres décisions concernant la pose ou non de ce genre de compteurs. Pour information, ENEDIS signale que le déploiement des compteurs sur la

ACCUEIL GENDARMERIE

Depuis le 21/05/2018, l'accueil physique du public à la brigade de gendarmerie de Lannion est transféré sur les brigades de Plestin-Les-Grèves et/ou Plouaret selon les horaires indiqués ci-dessous. Pour autant, l'accueil téléphonique en composant le 17, continue d'être assuré 24h/24h. La communauté de brigades de Lannion (8h-12h/ 14h-19h) et le Centre Opérationnel et de Renseignement de la Gendarmerie (C.O.R.G) de Saint-Brieuc (12h-14h/ 19h-8h) assurent également un accueil aux horaires indiqués. Par ailleurs, pour déclarer des infractions dont vous êtes victime concernant vos biens, il est également possible d'utiliser le dispositif de pré-plainte en ligne. Une fois le formulaire rempli, vous recevrez un coup de téléphone dans les 24 heures afin de choisir le lieu où vous irez confirmer votre plainte.

COMMUNAUTE DE BRIGADES LANNION - PLESTIN LES GREVES - PLOUARET

ACCUEIL DU PUBLIC HORAIRES D'OUVERTURE DES BUREAUX

	PLESTIN LES GREVES 02.96.35.62.18	PLOUARET 02.96.38.90.17
LUNDI	08h00 - 12h00 14h00 - 18h00	
MARDI		08h00 - 12h00 14h00 - 18h00
MERCREDI	08h00 - 12h00 14h00 - 18h00	
JEUDI		08h00 - 12h00 14h00 - 18h00
VENDREDI	08h00 - 12h00 14h00 - 18h00	
SAMEDI		08h00 - 12h00 14h00 - 18h00
DIMANCHE & FERIES	09h00 - 12h00	15h00 - 18h00

POUR TOUTES URGENCES, composer le 17

commune est programmé au mois d'août prochain. Quelques compteurs pourront être installés dès le mois de juillet et les derniers en septembre.



Conseils municipaux

Résumé des séances 19/02/2018, 09/04/2018, 24/05/2018

REVOYURE DU CONTRAT DEPARTEMENTAL DE TERRITOIRE 2016-2020

Le Maire rappelle que ce contrat, mis en œuvre par le Conseil Départemental des Côtes d'Armor, constitue l'outil principal de collaboration entre les EPCI, les communes et le Département pour favoriser le développement et l'aménagement des territoires. Une enveloppe financière de 9 033 482 € avait été attribuée à ce contrat en 2016 pour des opérations d'investissement mais il est nécessaire de revoir son contenu à mi-parcours pour tenir compte des évolutions et des modifications ou annulations, voire substitutions d'opérations inscrites au contrat. Pour la commune, ont été inscrites à ce contrat les opérations suivantes : la création des aires de jeux et l'extension de la maison médicale pour des subventions départementales qui s'élèvent respectivement à 10 400 € et 20 000 €. Le Conseil valide le contrat départemental révisé et autorise le Maire à signer l'avenant.

TAUX D'IMPOSITION 2018

Thierry LE CALVEZ, suivant l'avis de la commission « finances », propose d'augmenter de 2 % la taxe d'habitation et de maintenir les taux liés aux taxes foncières afin de sécuriser le budget de fonctionnement 2018. Il rappelle que « la commune subit depuis plusieurs années une baisse conséquente de sa DGF (aujourd'hui 68 000 €/an) et il faut assurer un mini-

mum de garanties financières pour continuer à rendre à la population des services de qualité. Par ailleurs, l'inflation est plus importante cette année et impacte les charges à caractère général. Enfin, beaucoup d'incertitudes pèsent sur la stabilité des ressources communales dans le cadre des réformes engagées par le gouvernement actuel. A ce jour, nous ne savons toujours pas comment une commune comme la nôtre pourra influencer sur l'évolution de son budget. Nous pouvons rajouter à cette incertitude la volonté de l'Etat d'imposer aux collectivités locales une maîtrise contrainte de leurs budgets de fonctionnement alors que, mécaniquement, les charges liées à ces budgets augmentent régulièrement. » Après débat, le conseil municipal décide d'augmenter le taux de la taxe d'habitation de 2 % et de maintenir les autres taux d'imposition en 2018, soit :

- Taxe d'habitation 15,21 %
- Taxe foncière (bâti) 20,31 %
- Taxe foncière (non bâti) 72,42 %

Ont voté contre : Olivier LAVOLLOT, Olivier NAULET et Yannick GAUTIER qui n'est pas d'accord pour l'augmentation de la seule taxe d'habitation et aurait souhaité que l'augmentation soit répartie entre toutes les taxes. Abstentions : Matthieu DUPUIS, Mireille GUENEC, Jean ROUXEL et Rémy POMMELLEC.

TRAVAUX DE VOIRIE A KERVIDERN : DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS

Jean-Marie BOURGOIN propose de solliciter un fonds de concours de LTC pour les travaux d'enrobé à réaliser sur la voie communale de Kervidern, pour un montant de 16 674,63 € HT. La commune peut prétendre à un fonds de concours de 20 %.

QUARTIER DE PARCOMEUR : DENOMINATION DE NOUVELLES VOIES

Dans le cadre du nouveau quartier de Parcomeur, le Conseil décide de dénommer la voie menant à la salle socio-culturelle : Allée du Patio et la voie située à l'intérieur du lotissement de Parcomeur : Rue de Parcomeur.

2 abstentions : Jean ROUXEL et Rémy POMMELLEC

ADHESION A LA SPLA (SOCIETE PUBLIQUE LOCALE D'AMENAGEMENT)

Considérant l'intérêt de disposer d'outils adaptés à la mise en œuvre d'une politique d'aménagement, le Conseil approuve la participation de la commune au capital de la SPLA créée par LTC, à hauteur de 1 674 actions d'une valeur nominale de 0,50 € chacune, soit un montant total de 837 € et désigne Sylvie LE LOEUFF pour représenter la commune à l'assemblée spéciale. La SPLA sera opérationnelle le 1er janvier 2019 pour des interventions liées à l'habitat (neuf et réhabilitation) et remplacera donc la SEM qui se recentrera sur les secteurs de l'économie et de l'énergie.

SUBVENTIONS

ESP Football vétérans	126 €	La clé des chants	351 €	Ploulec'h Loisirs	306 €
ESP Basket	1575 €	ASPP (Patrimoine)	345 €	ORES Yoga	144 €
ESP Foot (dont école de foot)	1809 €	Amis de la chapelle St Herbot	198 €	Trégor swing	235 €
Club Cyclo Détente	354 €	Awel Mor	368 €	Le Nid'eau	146 €
Archers Côte de Bruyère	234 €	Gym Ploulec'h	130 €	Amicale des Employés com ^{aux}	850 €
Am. Plaisanciers du Yaudet	166 €	Foot féminin	138 €	Non à la rocade Sud	125 €
Amicale de la Boule	132 €	Bugalé Kozh Yeodet	281 €	Amicale laïque	700 €
Ass. com de chasse	180 €	ORES Yoga	160 €	Ecole (Coopérative)	750 €
Kerninon art et nature	125 €				

cette année n'ont pas fait de demande de subvention : Cap Ploulec'h, le Comité de jumelage, l'AMPT, le Tennis club, le club d'art martial et le comité des fêtes

RECENSEMENT POPULATION 2019 : avis aux candidatures

Du 17 janvier au 26 février 2019 aura lieu le recensement de la population de Ploulec'h pour lequel 4 agents recenseurs seront recrutés. Toute personne intéressée pour effectuer ce recensement est invitée à déposer un **CV et une lettre de motivation** pour le 31 octobre 2018 au plus tard en mairie.

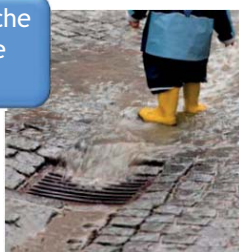
ATTENTION : l'arrêté 2017-15623 rappelle l'interdiction temporaire de pêche à pied des coquillages

Pour préserver la qualité de l'eau de la baignade de la Baie de la Vierge et du gisement de coquillages du Banc du Guer : adoptons les bons gestes au quotidien !

JE ME RAPPELE QUE LE RÉSEAU D'EAUX PLUVIALES EST EXCLUSIVEMENT RÉSERVÉ AUX EAUX PLUVIALES.. ET RIEN D'AUTRE !

Ceci n'est pas une bouche d'égout, mais une grille d'eaux pluviales !

Sur le territoire de Lannion-Trégor Communauté, les réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées sont dits « séparatifs » : tout ce qui est versé dans le réseau d'eaux pluviales aboutit directement dans le milieu naturel (cours d'eau, plage) sans épuration préalable.



A éviter

Que je sois un particulier ou un professionnel, dans les grilles d'eaux pluviales et les fossés, je ne déverse :

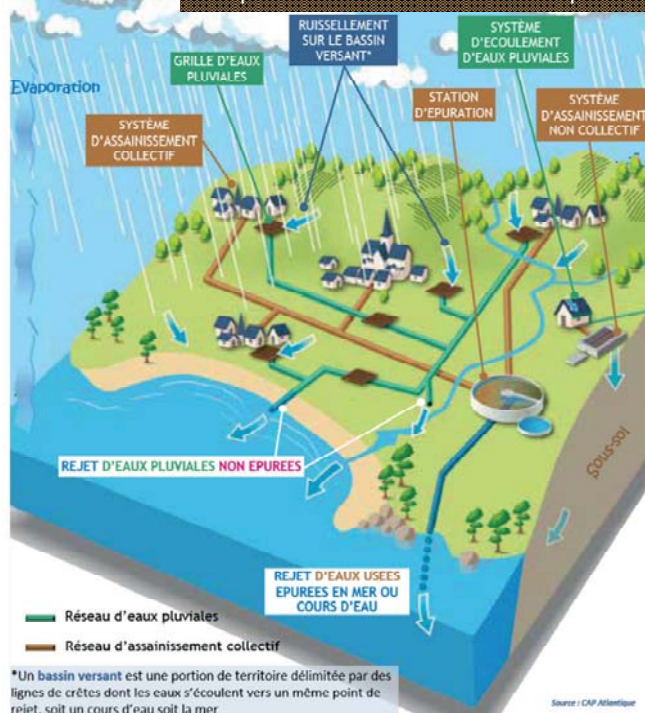
- Aucune déjection animale
- Aucune eau de lavage
- Aucun produit tel que nettoyant, solvant, pesticide, déchet, peinture, graisse, anti-mousse pour toiture... même un fond de bidon !

Etre vigilant à

- Pour les produits polluants, j'ai le réflexe déchetteries. Les produits seront ainsi récupérés pour être traités dans les filières adaptées.
- J'entretiens régulièrement mes gouttières en enlevant les fientes d'oiseaux et les feuilles souillées, pour éviter qu'elles soient entraînées par la pluie dans le milieu naturel.

Eaux pluviales / eaux usées :

Comprendre la notion de réseaux séparatifs



*Un bassin versant est une portion de territoire délimitée par des lignes de crêtes dont les eaux s'écoulent vers un même point de rejet, soit un cours d'eau soit la mer

Source : CAP Atlantique

JE M'ASSURE DU BON FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT D'EAUX USÉES DE MA MAISON

A éviter

- Le réseau d'assainissement des eaux usées de mon habitation ne doit pas être branché sur le réseau d'eaux pluviales
- Si mon habitation dispose d'une fosse toutes eaux (ou fosse sceptique), je ne la vidange pas dans le milieu naturel (fossé, cours d'eau)

Service assainissement de LTC :
02 96 05 60 80 – du lundi au vendredi
8h30 – 12h / 13h30 – 17h30

Etre vigilant à

- J'accepte la demande de contrôle de mon dispositif d'assainissement pour vérifier son état, y compris lors de l'achat ou la vente d'un bien immobilier
- Je fais intervenir une entreprise agréée pour vidanger ma fosse toutes eaux (ou fosse sceptique), comme la loi m'y oblige
- Je respecte les règlements du service public d'assainissement collectif et non-collectif de Lannion-Trégor Communauté téléchargeables sur www.lannion-tregor.com
- Je m'assure du bon état et de l'absence de rejet de mon installation d'assainissement individuel et je n'hésite pas à solliciter le service assainissement de Lannion-Trégor Communauté pour des conseils (entretien, étude de filière, mise aux normes)

L'assainissement sur le bassin versant de la baignade :

- Projet de réhabilitation de la STEP de Lannion (2024)
- Réhabilitation des réseaux (2016)
- Contrôles de branchements et des installations d'assainissement individuelles réalisés
- 56% des installations d'assainissement individuelles non conformes

ERSANT : vers une reconquête écologique

coques et des palourdes sur le gisement du Banc du Guer à Ploulec'h du 1er mars au 31 août de chaque année.

Pour préserver la qualité de l'eau de la baignade de la Baie de la Vierge et du gisement de coquillages du Banc du Guer : adoptons les bons gestes au quotidien !

J'APPRENDS À ÉVITER LES POLLUTIONS BACTÉRIOLOGIQUES CAUSÉES PAR LES ANIMAUX DOMESTIQUES !

Les déjections animales participent à la pollution de l'eau de mer en rendant parfois les coquillages impropres à la consommation.



A éviter

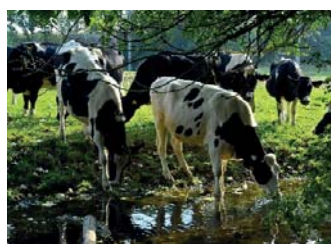
- Je n'apprends pas à mon chien à faire ses besoins dans le caniveau
- Je ne laisse pas de déjection sur le domaine public
- Je n'emmène pas mon animal sur la plage, particulièrement en saison estivale

Etre vigilant à

- Je ramasse les déjections de mon animal de compagnie afin que les eaux de pluie ne les entraînent pas
- J'emporte pendant ma balade un sac pour ramasser les déjections
- Je respecte la réglementation en vigueur concernant la fréquentation de la plage, en particulier pour les chiens et chevaux
- Comme les agriculteurs, je respecte la réglementation pour contenir les pollutions bactériologiques engendrées par les déjections de mes animaux: chevaux, volailles, moutons...



JE VEILLE À ÉVITER LA POLLUTION BACTÉRIOLOGIQUE CAUSÉE PAR MON SYSTÈME D'ÉLEVAGE



A éviter

- L'accès direct des animaux au cours d'eau
- Le rejet des eaux vertes, blanches et grises au milieu

Etre vigilant à

- La mise aux normes et le bon dimensionnement de mes installations de stockage des effluents
- La gestion des eaux pluviales de mon exploitation
- Le respect des périodes d'interdiction d'épandage et des conditions d'épandage en zone sensible
- L'aménagement de l'accès au cours d'eau pour les animaux (pompes de prairies, système gravitaire, descentes aménagées)
- Pour mes parcelles en proximité de cours d'eau, la mise en place d'aménagements pour limiter le ruissellement vers le talweg (fossés borgnes, haies et talus perpendiculaires aux pentes, et notamment aux points bas des parcelles)

➤ **Des aides et accompagnements du Bassin versant du Léguer sont possibles !**
Renseignez-vous !

Extraits de l'arrêté municipal du 19 mai 2017 portant interdiction des chiens, chevaux ou tout autre animal domestique sur la plage :

« Du 1^{er} juin au 30 septembre 2017, les chiens, les chevaux, ou tout autre animal domestique, même tenus en laisse, sont interdits sur les plages de la Baie de la Vierge et du Pont Roux. »

Service environnement de LTC
(Laure Alba – chargée de mission milieux littoraux) :
02 96 05 93 72

Au coeur des assos



MODELISME :

L'AMPT prépare son 20^{ème} anniversaire

L'Association de Modelisme de Ploulec'h Trégor va fêter son vingtième anniversaire dans quelques semaines.

Pour fêter ce moment, rien ne vaut une rencontre avec le public de Ploulec'h et de ses environs au travers d'une exposition mettant en valeur les réalisations des adhérents. En effet après l'exposition de septembre 2017 destinée à accueillir les modélistes extérieurs, l'association a choisi pour ses 20 ans un cadre plus intimiste.

Ainsi les portes de l'association seront

ouvertes et il sera possible de découvrir les réseaux de trains (dont le dernier né), l'atelier, certaines techniques de construction. Parallèlement la salle des fêtes accueillera les navires, les dioramas, dont celui de « Tintin », etc

Les adhérents seront totalement disponibles pour échanger avec le public, montrer des techniques, et expliquer les « façons de faire » !

Rendez-vous les 23 et 24 septembre prochains de 10h à 18h à la salle des fêtes et dans le local au 4 route de Kerissy.

Michel ALEXANDRE s'en est allé discrètement et sans bruit



Michel lors du salon regional 2017

Plus qu'un ami, il représentait pour l'Association de modélisme le « maître » au sens du compagnon, donnant conseils attentionnés, apportant son aide sur le plan technique avec patience pour les plus inexpérimentés, transmettant ses compétences avec gourmandise et souvent avec une pointe d'humour.

Il aimait venir s'asseoir parmi nous le mercredi et le samedi et chacun pouvait venir le solliciter afin de résoudre une difficulté de montage, réparer une pièce défectueuse, régler une machine, il n'était jamais à court d'idées.

Aussi doué dans le modélisme que dans le réel, il a largement participé, avec son ami Jean-Pierre, au renouveau du moulin de Crech Holen, devenu l'image de Ploulec'h. Expert en dessin et en charpente, il a redonné vie à cette ruine avant de réaliser le four à pain souvent utilisé pour les animations locales. De nombreuses maquettes de notre association gardent et garderont la marque de sa « patte » et de son âme d'artiste, comme la maquette du Yaudet et son dernier bateau.

FESTIRIBOULEZIC :

L'association Ploulec'h Loisirs fait bouger la commune !

Après 2 ans d'existence, la section boules bretonnes de Ploulec'h Loisirs a doublé ses effectifs. Avant tout pour le plaisir de jouer, la saison des concours ayant débuté, les jeunes boulistes portent désormais un polo floqué aux couleurs du club.

Les 30 juin et 1er juillet, le club va organiser la seconde édition de festiriboule, qui devient Festiriboulezic. Le samedi matin, un concours de boules est prévu pour les enfants de moins de 16 ans. A partir de 18h30, concert gratuit.

Un repas avec au menu, du poulet et des pommes de terre sera servi sur réservation. Le lendemain après-midi il y aura un concours de boules pour tous, une exposition de voitures anciennes avec la bande à Dédé, la découverte et l'initiation aux jeux bretons, mais aussi de la musique bretonne.

SAMEDI 30 JUI ET DIMANCHE 1ER JUILLET 2018

Dès 18h30 le samedi

PLOULEC'H Festiriboule zic SANS ISSUE

JAYA

MAJOR TOM

LES CANARDS A L'ORANGE

CONCERTS GRATUITS

REPAS SUR RESERVATION 0650926306

le dimanche animations dès 14h avec concours de boules, jeux bretons, voitures anciennes, musique traditionnelle... sur le terrain derrière l'école



Trégor Swing : Faites swinguer votre rentrée du 20-23 septembre !

Suite au succès de sa première édition 2017, l'association Trégor Swing vous prépare la seconde édition de son festival « La Rentrée Swing ». Vous êtes attendus du 20 au 23 septembre à Trédrez Locquémeau pour quatre jours dans l'univers passionnant du Swing.

Des professeurs dynamiques venus exprès de Tours vous proposeront des cours de plusieurs niveaux : de l'initiation pour les curieux jusqu'au perfectionnement pour les confirmés. Le lindy hop, le charleston et ses formes de danse en couple ou en solo n'auront plus de secret pour vous. Vous serez alors prêts pour les concerts dansants du festival où vous pourrez

mettre en pratique les pas appris en vous laissant emporter par la rythmique des musiques du swing de jazz New Orléans aux grands standards du swing. Le tout dans une ambiance imprégnée de bonne humeur.

La Rentrée Swing : la bouffée d'oxygène indispensable pour réussir votre rentrée 2018 !

Tous les détails de l'inscription seront disponibles à partir du mois de juin sur le site de l'association Ploulec'hoise : <http://tregorswing.reseaudesassociations.fr/> Pour tout renseignement, l'équipe bénévole de Trégor Swing vous répond par email à tregorswing@gmail.com.

Les Amis de la Chapelle Saint-Herbot : belle ambiance au pardon 2018

Le pardon 2018 a été célébré, sous un soleil radieux : beaucoup de monde à la chapelle pour assister à la messe dite par le Père Mickaël LEVACHER, curé de la paroisse de LANNION. A noter cette année une nouveauté : la traditionnelle procession a pris la direction de la route menant à Kersquivel, à la satisfaction de tous. Après le pot de l'amitié, offert par les Amis de la Chapelle, le repas champêtre a rassemblé une centaine de convives. Guy PRIGENT, président de l'association, a remercié toutes les personnes qui ont œuvré pour la préparation du pardon, il a également remercié la municipalité pour l'instal-

lation de panneaux de signalisation « Chapelle de St Herbot » à Bel-Air et à Corvézou.



SOCIÉTÉ DE CHASSE

L'une des activités des chasseurs consiste à réguler la prolifération des nuisibles sur le territoire de la commune. Ceci se fait en partie par l'action des piégeurs agréés, et surtout en action de chasse, lors de battues organisées par la Société de Chasse.

Les dégâts occasionnés par les sangliers sont de plus en plus nombreux, y compris dans des jardins proches du bourg. L'organisation d'une battue nécessite une meute de chiens et la présence de nombreux chasseurs car le territoire est maillé de nombreuses routes très fréquentées. Un gros gibier poursuivi par les chiens risque de traverser les voies de circulation, bien sûr sans s'occuper de la venue d'un véhicule. Aussi pour éviter des accidents dans la zone de battue, nous disposons au bord des routes les panneaux de signalisation dont le but est d'avertir tous les véhicules d'un risque possible de collision. Nous incitons à ralentir sur quelques centaines de mètres en attirant la vigilance des conducteurs. Imaginez un choc entre un sanglier de 50 à 130 kg lancé parfois à 60 km/h et une voiture ou un 2 roues !

Lorsque la traversée de route d'un gros gibier et d'une meute est imminente, nous essayons dans la mesure du possible d'alerter les automobilistes, par la présence de chasseurs non armés en tenue fluo. Ils font signe de ralentir, mais malheureusement, certains conducteurs se sentant agressés, accélèrent ostensiblement. Nos panneaux sont parfois retrouvés maculés ou jetés par-dessus les talus.

En règle générale, les battues ont lieu entre le 15 août et le 28 février. Nous évitons de gêner les manifestations du type trail et faisons tout pour cohabiter avec les utilisateurs de la nature. Il est bon de savoir que nous chassons sur 70 % des terres de Ploulec'h en toute légalité, les terres étant baillées officiellement auprès des propriétaires. Nous espérons que cette explication sera utile et permettra d'éviter des accidents et facilitera les relations entre chasseurs et non chasseurs.



AWEL MOR :

Bougez, bougez !

C'est presque la nouvelle raison sociale du Club des retraités de Ploulec'h :

BOUGER est un besoin vital pour les seniors et favorise le « mieux vieillir » à condition, bien sûr, de s'adapter aux misères des « T'as mal où ? »

C'est ce que fait parfaitement notre éducateur sportif à la gym douce.

Les 60 participants de la saison 2017/18 ont déjà largement signé pour 2018/19 et bon nombre d'entre eux demandent même une 2^{ème} heure hebdomadaire.

C'est en projet, en espérant que ça aboutisse dès que les conditions seront remplies.

Mouvements libres, avec batons, ballons ou élastiques, tout est bien réfléchi et

expliqué, il y en a pour tout le monde !

Des nouveaux arrivent et il n'est jamais trop tard pour venir essayer et nous rejoindre : la gym reprendra le Jeudi 6 septembre au matin.

Les MARCHES Douces, Toniques et maintenant aussi TRES DOUCES (- de 4 kms), tous les vendredis après-midi, permettent à chacun de bouger à son rythme. Ici, pas de concurrence avec les randonneurs, c'est dans une ambiance très amicale, un complément utile et agréable. C'est gratuit sauf l'adhésion au club, 12€ an, pour l'assurance et qui ouvre la porte à toutes les activités du club, comme les après-midi loisirs, sorties, séjours, repas et goûters...

Tout est fait au club Awel Mor pour aider les seniors de Ploulec'h à vivre de plus en plus longtemps et mieux.

Retraités rejoignez-nous sans hésiter.

Roger AMOURET :

roamou22@gmail.com

Tél : 02 96 38 88 45



Cyclos Détente de Ploulec'h : 30^{ème} tour du Trégor

La nouvelle saison 2018 a démarré en famille le samedi 13 janvier pour les inscriptions suivies de la traditionnelle galette des rois. L'effectif du club se maintient à une petite cinquantaine d'adhérents dont 12 féminines. Il n'est jamais trop tard pour faire un essai et pourquoi pas s'inscrire. Après un début de saison humide, les distances ont vite augmenté. Les concentrations ont commencé avec celles de Plouaret, Rospez et Plouigneau ainsi que les sorties plus longues à la journée : deux en avril et une en mai. Ce

mois de mai a été bien chargé pour le club. Le jeudi de l'Ascension, le 30^{ème} Tour du Trégor a rassemblé 175 participants (cyclos et marcheurs) et les bénéfices de la journée ont été entièrement reversés à l'ADAPEI22. Le 20 mai, les Pucés de Ploulec'h, vide-grenier organisé à Bel-Air, a attiré une soixantaine d'exposants et de nombreux visiteurs. Le mois de juin sera le point culminant de la saison avec pour certains, une sortie sur une semaine en Normandie (5 jours de vélo) et quelques concentrations dont la célèbre Pierre le

Bigaut.

Puis au lendemain de cette grosse journée, se déroulera la sortie familiale, cette année sans vélo.

Suivra une période plus calme, avec des distances plus courtes puis les dernières concentrations que sont Ploubezre et Pleumeur-Bodou (Lou-Anne).

Suivez notre actualité sur : <http://cyclodetenteplolech.reseadesassociations.fr>



LA CLE DES CHANTS : Interview de Catherine Doumeng, chef de chœur



Vous dirigez la chorale « la clé des chants » depuis plusieurs années, comment s'organisent les répétitions ?

Les répétitions ont lieu tous les lundis de 18h15 à 19h45, en suivant le calendrier scolaire. Les portes sont ouvertes un peu avant l'heure dite pour permettre accolades et papotages... Puis nous commençons par une mise au calme, un peu de détente corporelle, écoute et préparation de la voix. Nous travaillons 4 ou 5 chants dans la soirée. De manière progressive.

Je veille à alterner les degrés de difficultés au cours de la répétition. Et à ce que chacun ressorte en ayant eu son content de chant, et ne soit ni énervé ni maussade...

Pour faire partie de la chorale faut-il savoir bien chanter ou avoir déjà une expérience ?

Pas de pré-requis pour la clé des chants ! Nous avons tous une expérience de chant de toute façon... Chanter à plusieurs voix peut paraître difficile pour certains, mais n'a jamais découragé personne depuis 5 ans... et je pense même pouvoir dire que les choristes y ont pris goût ! Je prends en compte le public « amateur » et non lecteur de musique dans mes choix de chants ainsi que dans la démarche d'apprentissage, par l'oreille et l'imitation. De plus, des enregistrements voix par voix sont transmis à chaque choriste.

Quels chants travaillez-vous avec la chorale ?

Aïe ! C'est une question difficile ! Et je n'ai pas de réponses toutes faites ; comme je le disais plus haut, il me faut tenir compte des compétences de chacun, tout en donnant matière à progresser, et

varier les approches, en entendant aussi d'éventuels souhaits ou refus, même si je n'en tiens pas toujours compte... Au final, au vu des 5 années écoulées, le répertoire se compose de chansons populaires harmonisées, de quelques chants de la Renaissance, et de chansons françaises du xx siècle. Nous avons également maintenant une petite collection de chants de Noël pour le concert de décembre.

Quand donnez-vous des concerts ?

Trois dates incontournables : le concert dans le cadre de la semaine du téléthon, une prestation au marché de Noël de Ploulec'h et le concert de fin juin. A ces dates peuvent s'ajouter 2 ou 3 concerts supplémentaires dans l'année, le plus souvent en partenariat avec d'autres chorales, à l'occasion de manifestations particulières, ou en soutien à une action sociale, humanitaire, culturelle...

CONCERT 29/06 à 19h
église de Ploulec'h
chorales «la clé des chants»
et «Chabada»

ASPP : le moulin s'anamera de nouveau le 12 août à l'occasion de la fête estivale



Journée découverte du patrimoine le 12 avril dernier : une délégation des bénévoles de l'association a découvert le moulin du Birlot sur l'île de Bréhat, l'occasion d'admirer la restauration des mécanismes de ce moulin à marée.

Dimanche 12 août les membres de l'ASPP vous invitent à la 4^{ème} édition du « moulin s'anime ».

Avec toujours de nombreuses animations :

Visite gratuite du moulin, cuisson du pain dans le four ancien, danses bretonnes, orgue de Barbarie, exposition de cartes postales sur le Yaudet, peintures, sur la restauration de moulins etc.

Mesdames Valérie Jégou et Anne Goetz vous dédicaceront leurs livres.

Buvette et petite restauration sur place. Les bénévoles de l'Association de sauvegarde du patrimoine et de Bugale Kozh Yeodet seront présents pour partager leurs actions respectives de préservation du patrimoine local.

ENTRE COLLECTIVITES

PRIX ZERO PHYTO DURABLE : *plusieurs communes récompensées*

Comme Ploubezre, Vieux-Marché, Plouaret et Loc-Envel, Jean-Marie Bourgoïn s'est rendu au Conseil Régional de Rennes pour recevoir le prix zéro Phyto Durable décerné aux communes du Trégor ayant abandonné depuis plus de 5 ans l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques pour l'entretien de leurs espaces publics. Ensuite c'est à Ploulec'h, entouré des agents du service technique et du comité de bassin versant, que la Municipalité a choisi d'honorer ce prix révélateur d'une réelle préoccupation environnementale depuis 2007 sur la commune.



RPAM : Le Relais Parents Assistantes Maternelles *un accueil géré par Lannion Trégor Communauté*



Ici, les enfants et leur assistante maternelle en plein échange avec les animaux

Tout au long de l'année, le Relais propose des temps collectifs pour les enfants accompagnés de leur parent ou de leur assistante maternelle. Ces espaces jeu accessibles aux Ploulec'hais se déroulent à Lannion, tous les mercredis matins (sauf pendant les vacances scolaires). On s'y retrouve pour jouer, faire des activités (motricité, éveil musical, lecture...) et pour se rencontrer dans la bonne humeur.

Les enfants ont aussi eu la chance, cette année, de s'émerveiller devant le spectacle L'ouvre-Boîte. Cette balade surprise dans un univers visuel, musical et poétique nous était présentée par Jean Zimmermann et Yann Quéré.

Futurs et jeunes parents :

Le Relais, c'est aussi un lieu ressource pour les futurs parents et parents de jeunes enfants. En effet, l'animatrice vous

accueille et vous accompagne dans votre recherche d'un mode d'accueil pour votre enfant.

Et par la suite, ce service vous informe et vous accompagne dans votre rôle d'employeur (d'assistante maternelle ou de garde à domicile).

Pour les assistantes maternelles :

Le Relais est un lieu ressource de professionnalisation : les assistantes maternelles peuvent s'adresser au service pour des renseignements sur leur statut de salarié, pour la formation continue et pour tout ce qui concerne leur activité professionnelle.

Service gratuit

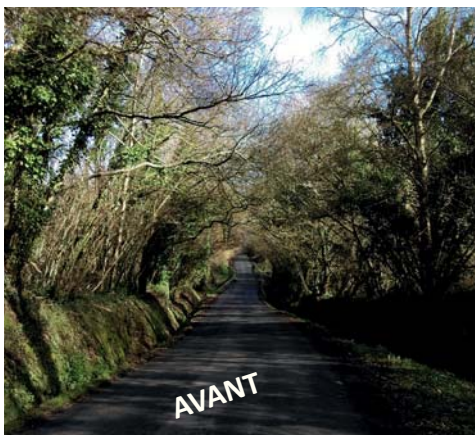
Contact : Kristell MARIE

rpam.lannion@lannion-tregor.com

Tel : 06 77 38 49 67

Gestion du bocage de bords de route : un chantier partagé

Depuis plusieurs années, le comité de bassins versants accompagne les communes dans la mise en place de chantiers d'entretien des haies pour favoriser la bonne gestion des arbres et des arbustes le long des routes. L'objectif est d'assurer la sécurité des usagers de la route, protéger la voirie ainsi que les réseaux aériens et régénérer des haies grâce à un entretien durable du patrimoine bocager.



Le passage régulier du lamier entraîne le dépérissement des arbres

Les haies de bords de route, composent en effet plus de 25% du bocage breton. Elles sont menacées par l'emploi du lamier et de l'épareuse qui contribuent au dépérissement des arbres. Ce bocage fait partie des filtres qui préservent la bonne qualité des rivières, notre première ressource en eau potable. Dans ce cadre, la commune a réalisé, cette année, une première phase pilote le long de la route de Locquemeau en partenariat avec la commune de Ploumilliau. Un chantier pour lequel chacune des communes a pris en charge son territoire tout en assurant une continuité entre les deux. Ce chantier collectif a mobilisé les propriétaires, le bassin versant et la commune.

Il s'est déroulé en 3 phases :

- une 1^{ère} réunion d'information
- une journée sur site, de marquage / conseil des travaux à effectuer avec un technicien du bassin versant
- une semaine de réalisation des travaux pendant laquelle la commune a barré la route, les propriétaires ont effectué les travaux au sol et la commune a loué l'intervention d'un professionnel pour les travaux en hauteur. Ce dispositif sera étendu à l'ensemble de la commune via un plan de gestion du bocage de bords de route dans lequel le bassin versant va répertorier les routes de la commune et les travaux d'élagage à réaliser. Il proposera une découpe en une 10^{aine} de secteurs et chaque année l'entretien de l'un d'entre eux sera réalisé.

Au coeur des entreprises



Les jardins de Manu

Emmanuel MORVAN a créé son entreprise LES JARDINS DE MANU en 2014 à Trédrez - Locquemeau puis s'est installé à Ploulec'h en 2016 d'où il est originaire.

Formé à Combourg en 2011 en éco-jardinage, il réalise l'entretien de votre jardin en service à la personne (SAP : dispositif donnant droit à une réduction ou un crédit d'impôts de 50 % sur les factures).

Il propose des contrats annuels ou des travaux ponctuels (tonte, désherbage, tailles, élagage - abattage, débroussaillage, etc.). Pour pouvoir répondre aux nombreuses demandes il a embauché Mael Guillet (originaire d'Ille et Vilaine et fort de 10 ans d'expérience) en mars 2018.

Contact : 06 87 08 70 90

Page facebook : Les Jardins de manu

Le potager de Kergistalen

Manon Savary et Quentin Le Jan se sont récemment installés comme maraîchers au lieu-dit Kerloas à Ploulec'h. En plus de la vente directe sur l'exploitation, ils composent des paniers de fruits et légumes de saison et accueillent sur leur site un marché à la ferme le samedi de 9h à 13h.

Le couple qui est dans une démarche d'agriculture biologique cultive une surface de 11 hectares dont une partie est sous serre (sans ajout de chaleur) et le reste en pleine terre. Le ramassage et les plantations se font essentiellement à la main.

Vente à destination des particuliers, restaurants, collectivités et grossistes et livraison possible des paniers sur le secteur,

Contact : 06 72 74 28 95 – site internet : www.potager-kergistalen.bzh

BOULANGERIE
Rond point
Détour du Yaudet
PLOULEC'H

02.96.37.95.14

Intermarché
TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE
Z.A
22300 Ploulec'h
02 96 37 17 59

le yaudet
Crêperie - Restaurant
Chambres d'hôtes - Gîte

Le Yaudet
22300 PLOULEC'H
02 96 48 48 00

FOCUS

EXPOSITION
entrée libre
tous les jours du 15/07 au 12/08
de 10h à 17h30

LE CIRCUIT DES CHAPELLES 2018 : LA CHAPELLE DU YAUDET OUVRE SES PORTES A UN PEINTRE : RICARDO CAVALLO

Après deux années de conférences, de concerts et de balades historiques, la chapelle Notre Dame du Yaudet intègre cette année le programme du circuit sous la forme d'une exposition d'art.

Ce choix implique un fort engagement communal et la participation de nombreux bénévoles ainsi que l'association Bugale Coz Yeodet qui les représente.

Avec le soutien du comité artistique du circuit et l'appui du diocèse, nous avons pu convaincre un artiste majeur d'exposer une partie de son œuvre dans notre chapelle entre le 15 juillet et le 12 août pour nous ouvrir, tous, au monde de l'art contemporain.

Ricardo Cavallo a donc fait ce choix, exceptionnel, d'exposer dans notre chapelle cette année.

Subjugué par la beauté du site du Yaudet et la magie de la chapelle elle-même, il imagine y magnifier toutes les dimensions de son œuvre.

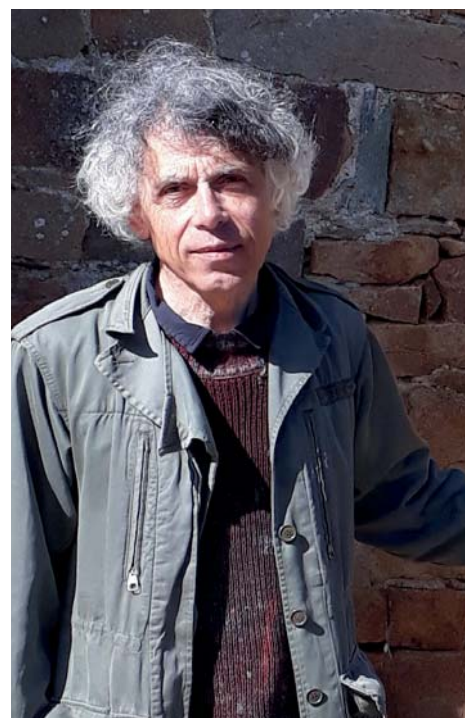
Né à Buenos Aires en 1954, il se forme au monde de l'art, d'abord à l'école des beaux arts de Buenos Aires puis à l'École nationale supérieure des beaux arts de Paris. Formé par de nombreux artistes à la sculpture comme à la peinture, fasciné par le peintre Diégo Vélasquez, Ricardo confortera, dès le début des années 80,

sa réelle vocation à la peinture figurative sans jamais en dévier. Installé en Bretagne depuis 2003, soutenu par la commune de St Jean Du Doigt, il ouvre en 2007 sa propre école de peinture qui prendra le nom d'« école de Bleimor ».

Son œuvre exprime l'obsession d'une quête vers une vérité absolue. Une vérité d'abord sur notre monde, notre nature, expurgée de nos excès pour revenir bientôt vers la vérité de ce que nous sommes, nous les Hommes, expurgés de nos péchés.

A l'originalité des contraintes qu'il s'impose pour exercer son art (puisqu'il a adopté sciemment le principe de la peinture par fragmentation), vous allez bientôt découvrir tout ce qui fait l'originalité de cet artiste : l'assemblage d'une toile qui recouvre parfaitement toute l'unité du sujet traité, exprimant cette quête de vérité au travers de couleurs exceptionnelles.

Cet artiste a une obsession : Transmettre. Comme il le fait déjà dans le cadre de son école, il nous a proposé, fait exceptionnel, d'être présent pendant toute la durée de l'exposition pour engager le dialogue avec chaque visiteur. Il s'exprimera ainsi sur ses ambitions artistiques et dévoilera le cadre particulier de sa technique picturale.



Crise sur le gâteau, en un mois, inspiré par le cœur de la chapelle, Ricardo s'engagera in situ dans la réalisation d'une œuvre inédite qui se dévoilera au fur et à mesure de sa réalisation. Ploulec'h, Le Yaudet rentreront ainsi de plein pied dans le catalogue exceptionnel des peintures réalisées par Ricardo Cavallo.

**Les rendez-vous de la Chapelle
ouverts à tous - entrée gratuite**

**vernissage
samedi 14 juillet à 18h**

**soirée débat
«L'Art et l'Eglise»
vendredi 10 Août à 18h**

en présence de Ricardo Cavallo
et des représentants du Diocèse

Ty Ar Men
Restauration du Bâti Ancien
Maçonnerie de Pierres
Enduits Chaux-Chaux
Guillaume Le Jaouen
Keravel
22300 Ploulec'h
06.62.09.55.03
http://www.tyarmen.com contact@tyarmen.com

**AR'BOIS
CHARPENTE**
MARTIN ROUSSEAU
ISOLATION EXTÉRIEUR
BARDAGE
RÉNOVATION
OSSATURE BOIS
TERRASSE
7 route de Kerjean izalan
22300 Ploulec'h
06 37 00 80 19
rousseau.martin@live.fr

TOUTE L'ACTUALITE EN TEMPS REEL SUR FACEBOOK



mairieploulech



231

abonnés

Pour être au plus près de l'actualité de la commune, l'information circule désormais en temps réel sur facebook : animations, vie municipale et associative, travaux, évènements... ne manquez rien en vous abonnant sur facebook.

Mairie de Ploulec'h

9 décembre

Ce samedi matin avait lieu la dictée au profit du Téléthon, organisée par le Club Awel Mor. 25 personnes étaient présentes et les plus érudites se sont révélées être les plus âgées.



Mairie de Ploulec'h

17 décembre

Ravito final au château de Kerninon avec de la bonne soupe chaude, après toute cette boue ça fait du bien ! Merci à tous pour votre participation au profit du voyage pour les enfants de Ploulec'h et pour l'association des diabétiques DID'J 22.



Mairie de Ploulec'h

16 janvier

En ce début d'année, élus et membres du CCAS sont venus honorer dans leurs établissements respectifs la doyenne et le doyen de Ploulec'h : Mme Jeanne Le Marrec est née le 11 mars 1919. Elle vit actuellement à l'Ehpad St Anne ; Yves Morellec né en 1922 réside à la résidence du Min Ran.



Mairie de Ploulec'h

16 janvier

Les bébés nés en 2017 et leurs parents ont été remerciés lors de cette cérémonie des voeux qui s'est achevée par un moment de convivialité autour d'un apéritif et de délicieux petits fours.



Mairie de Ploulec'h

28 mars

Avez-vous remarqué le passage de la balayeuse ce matin à Ploulec'h ? L'objectif est de rendre l'espace public plus propre.



Mairie de Ploulec'h

18 avril

Frelon asiatique : vigilance les nids primaires sont en construction !

Si vous constatez l'apparition d'un nid primaire chez vous (souvent dans un endroit abrité) vous pouvez contacter la Mairie. Le référent communal se rendra à votre domicile pour identifier la nature du nid et s'il s'agit d'un nid de frelon asiatique il vous indiquera une liste d'entreprises spécialisées dans le domaine. Une aide financière de Lannion Trégor Communauté et la Mairie pourra vous être octroyée.



Homme-Femme-Enfant
Coiff ZEN
Nouvelle Zone d'activités
Bel Air
22300 Ploulec'h/Lannion
Tél : 02 96 37 21 21
www.coiffzen.fr
Bien-être

AA - TP BEUX DENIS
Anciennement Minon
Vidange
Curage
Débouchage de canalisations
Passage de caméra
Kériou
22300 Ploumilliau
Tél: 02.96.35.01.82 - Port: 06.82.02.37.26
Email: denis22300@gmail.com
Devis gratuit

JMP
ÉLECTRICITÉ
Electricité générale Dépannage
Neuf / Rénovation Domotique
Jean-Marie Pontacq jmp-elec@orange.fr
06 08 92 73 99 Ploulec'h

Raconte moi Ploulec'h



Pierre RAOUL : premier cantonnier
Embauché comme agent d'entretien en 1979, Pierre Raoul est resté 30 ans au service technique de Ploulec'h.

A son arrivée, il utilisait ses propres outils et sa voiture personnelle pour son travail qui consistait principalement à curer les fossés à la pelle, entretenir les bords de route à la faucille, préparer les mises en bière au cimetière et tondre quelques pelouses.

L'arrivée du tracteur équipé d'une barre de coupe et d'une remorque a amélioré les conditions de travail, permettant en plus le nettoyage de la plage de Pont-Roux et le ramassage des encombrants une fois par mois.

Il se souvient d'un hiver plus difficile où, avec son collègue, ils avaient tout de même « sorti à la pelle plus de 400 m³ de terre des fossés, pour les charger une première fois sur le bas côté de la route et une deuxième fois dans la remorque ».

Son souvenir le plus frappant est d'avoir découvert, lors de la remise en état de la fontaine du Yaudet, la pierre authentique datant de 1701.

Il a également beaucoup apprécié de participer au nettoyage de la pointe du Yaudet pour la préparation des fouilles archéologiques et l'aménagement du chemin de randonnée situé sur l'ancienne ligne de chemin de fer dans le secteur du Quinquis.



N° 11 - été 2018 (juin)

Bulletin de la commune édité par la Mairie de Ploulec'h

Directeur de la publication : Jean-Marie Bourgoin

Conception graphique et mise en page : Matthieu Dupuis

mise en page et rédaction : Nadège Porret

Impression : Publitrégor

Ont participé au n° : Zoé Le Loeuff, Jean-Marie Bourgoin, Yannick Gautier, Sonia Stéphan Morvan, Ghislaine Brevet Buisson, Thierry Le Calvez, Delphine Mevel, Kristell Marie, Jean Even et les associations de Ploulec'h.

Crédits photo : Mairie de Ploulec'h, le comité de bassin versant, le RPAM, ouest-France et les associations de Ploulec'h.

LA COMMUNE DE PLOULEC'H S'ÉQUIPE



arrivée du 1er tracteur : 9 janvier 1980

Jean EVEN raconte la naissance du service technique et les premières acquisitions de matériel

« Élu Maire en 1977, je peux dire que « les services techniques » étaient réduits à leur plus simple expression puisque la commune ne disposait que d'un seul employé. Le cantonnier, Yves Roland dont les tâches essentielles étaient le débroussaillage des voies communales (à la faucille) et le curage des douves.

La commune se développant et amenant de nouveaux bâtiments (école maternelle et cantine en 1978) il devint nécessaire d'embaucher un deuxième employé, «toutes mains».

Le choix se porta sur Pierre Raoul qui présentait les aptitudes requises et qui de plus connaissait bien la commune puisqu'y étant né.

Pour éviter d'avoir recours occasionnellement au tracteur et à la remorque d'Amédée Jorand ou Bernard Roland, ces maté-

riels furent acquis en 1978, année où fut bâti le hangar communal.

Jean EVEN

Un garage pour abriter le matériel, un véhicule et une buvette pour les manifestations !

le 4 septembre 1981 *Ouest-France* titrait « un nouveau bâtiment communal ».

La municipalité avait inauguré ce garage destiné au rangement du matériel, du tracteur et de la remorque ainsi que le véhicule dont la Municipalité venait de décider l'acquisition.

Il était précisé «...en outre, ce bâtiment possède une buvette qui pourra être mise à la disposition des différentes associations à l'occasion de manifestations, concours de boules ou kermesses».

Patrice Danteny
PEINTURE - DÉCORATION
Revêtements sols murs - Ravalement

9, Croas-Min
22300 PLOULEC'H

02 96 46 51 98
06 71 10 59 90
www.danteny.eu

YVES POUPON
COUVERTURE ZINGUERIE
RGE BARDAGE

Isolation des toitures et façades - Étanchéité

02 96 37 54 09
6 route de Kerjean - 22300 PLOULEC'H



Ils sont nés

2017

08/12 Kell's-Gno AMAYE

14 route de Morlaix

18/12 Olivia CHAMAS CORCUFF

7 Route de Keranglas

16/11 Marius RIOU

8 Route de Saint Herbot

2018

01/02 Sohane et Sélenn CLAUDEPIERRE

8 Croas Min

13/02 Wendy LECORGNE

14 route de Kéranglas

23/02 Corentin KERLEVEO

23 Lot de Kergaradec

10/03 Eloïse CORNILLE

14 route du Stade

23/04 Charlotte SAVREUX

11 résidence de Kerganivet

29/05 Heyden TANGUY

14 route de Kerjean

Le Carnet de la commune

Ils se sont mariés

2018

17/02 Vincent LEMESLE et Chatchawan

CHUNNAK

09/06 Didier RENOUEAT et Gaëlle

CONNAN

Le saviez-vous ?

Les jeunes de 16 ans doivent venir faire leur recensement citoyen à la Mairie. Se munir du livret de famille, d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Ils nous ont quittés

2017

14/12 Yvette PENNEC

9 côte de Pont Roux

24/12 Michel ALEXANDRE

Le Yaudet

2018

05/01 Yvette BRIAND épouse ANDRE

35 route du Yaudet

16/02 Auguste LOPEZ

7 route de Pontol

07/03 Louis GUYOMARD

5 rue du Stade

20/03 Yves MORELLEC

5 route du Quinquis

30/03 Marthe EVENNOU épouse BELLEC

1 route de Corvezou

19/04 Madeleine POUSSIER

épouse PERENES, 21 côte de Pont Roux

04/05 Albert DAMANY

1 rue de Keramparc

18/06 Yvon OMNES

11 route de Saint Dréno

Infos pratiques

JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Du 1er septembre au 30 juin

Lundi, mardi, mercredi, jeudi

8 h 30-12 h / 13 h-17 h30

Vendredi 8 h 30-12 h / 13 h-16 h30

Samedi 10 h / 12 h (sauf vacances scolaires)

Du 1er juillet au 31 août

Lundi, mercredi 8 h 30-12 h / 13 h-17 h30

mardi 13h - 17h30

jeudi 8h30 - 12h

Vendredi 8 h 30-12 h / 13 h-16 h30

ATELIER MUNICIPAL

02 96 46 10 04

ÉCOLE

02 96 35 74 05

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

02 96 37 24 11

RESTAURANT SCOLAIRE

02 96 46 55 74

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Heures d'ouverture :

mercredi et samedi de 11 h à 12 h

SIVU enfance jeunesse Aod ar Brug

Locaux de la Maison pour tous

02 96 35 32 92 / 06 60 25 48 55

RAM : Relais Parents Assistantes Maternelles

Tél : 06 77 38 49 67

ASSISTANTE SOCIALE

Rendez-vous au 02 96 04 01 04

C.P.A.M (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

39, avenue de Park Névez

BP 246 22303 LANNION CEDEX

Tél : 36 46

Centre social de Ker-Uhel

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

29 Bd d'Armor

02 96 48 75 08

COLLECTES

En fonction des secteurs, les collectes ont lieu le mardi, le mercredi et le vendredi. Le calendrier est disponible en mairie ou sur le site internet de Lannion Trégor Communauté.

Pour les encombrants en porte à porte, inscription au préalable au 02 96 05 55 55 ou collecte.dechets@lannion-tregor.com

SERVICE DE REPURGATION

Ramassage des ordures ménagères géré par LTC

02 96 05 55 55

ou info-usagers@lannion-tregor.com

DÉCHÈTERIE DE CHRIST PLOUMILLIAU

Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de :

9 h à 12 h et de 13h30 à 18h

fermée le jeudi

06 85 53 21 59

EAU ET ASSAINISSEMENT (LTC)

02 96 05 60 90 - Facturation : 02 96 46 78 27

EDF-GDF

Sécurité-dépannage

0 800 47 33 33 (gaz) - 09 72 67 50 22 (électricité)

SAMU : 15

Police-Secours : 17

Pompiers : 18

Gendarmerie nationale 02 96 37 03 78

Centre Hospitalier 02 96 05 71 11

Polyclinique du Trégor 02 96 46 65 65

MAISON MÉDICALE

MÉDECIN GENERALISTE

Mme ROCHEZ Isabelle 02 96 46 34 86

MASSEUR KINÉSITHÉRAPEUTE

M. COURCOUX Vincent 02 96 37 11 94

DENTISTE

M. PEN David 02 96 46 38 49

INFIRMIÈRE

Mme LECLERC Martine 02 96 37 43 97

INFIRMIÈRES À DOMICILE

Mmes BRESSON Marguerite et QUÉRÉ Anne

02 96 35 30 71 ou 06 80 87 55 73

ORTHOPTISTE

Mme BRIAND Stéphanie 02 96 14 99 16

ORTHOPHONISTE

Mme BEN AIM 02 96 54 55 23

PHARMACIE BEL AIR 02 96 46 53 50

L'IMAGE

Théâtre : la classe de CE2-CM1 sur les planches !



Agenda

JUIN

29 chorales La Clé des Chants et Chabada à 19h à l'église

30 festiribouleZic concert à partir de 18h30 derrière l'école

JUILLET

1^{er} festiribouleZic concours de boules, expo de vieilles voitures, jeux bretons

1^{er} tournoi multi-sports plage de St Michel en Grève-SIVU enfance jeunesse Aod ar Brug

9 début des visites guidées d'été au Yaudet (tous les lundis jusqu'au 27 août) - ARSSAT

14 vernissage de l'exposition de peinture de « Ricardo Cavallo » chapelle du Yaudet

AOUT

12 fête le «Moulin s'anime » dès 10h Moulin de Crec'h Olen route du Yaudet

SEPTEMBRE

7 forum des associations

16 concours de tir à l'arc nature Kervidern

20-23 festival du swing Trégor Swing

23-24 portes ouvertes «les 20 ans» de l'association de modelisme

NOVEMBRE

11 repas des aînés

25 2^{ème} repas des aînés

DECEMBRE

7-14 Téléthon

randos d'été



Comme chaque année, la municipalité accompagnée de bénévoles propose des randonnées d'été le mardi après-midi. Rendez-vous à 14h devant la Mairie (sauf indication contraire). Circuits de 8 à 10 km, prévoir une tenue adaptée et de bonnes chaussures. Gratuit